ASSOCIATION DES RADIOAMATEURS DE LA CORSE DU SUD



Association sans but lucratif groupant les radioamateurs de la Corse du sud, fondée en 1977, affiliée au Réseau des Émetteurs Français Union Française des radioamateurs, reconnue d'utilité publique par décret du 29.11.1952. Section française de l'IARU.

Ajaccio, le 18 novembre 2018

COMPTE-RENDU de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018

Le 18 novembre 2018 à 10 heures, les membres de l'Association des Radioamateurs de la Corse-du-Sud se sont réunis dans les locaux de l'auto-école « Guida Corsa », sur convocation du conseil d'administration. L'assemblée générale est présidée par Patrick EGLOFF, président de l'association qui assurera également le secrétariat.

Étaient présents : TK1BI, TK4NU, TK4RC, TK5AE, TK5DG, TK5EP, TK5MO, TK5NJ, TK8QG, SWL François-Xavier et Gilles

Pas de procurations.

Rapport moral:

Le président remercie l'assemblée de sa présence et souhaite la bienvenue à l'ensemble des présents. Le radio-club n'a pas pu participer au championnat de France, le site de la Punta n'est plus alimenté depuis février 2018 à la suite de la détérioration du câble électrique souterrain par l'entreprise ayant réalisé des travaux sur le site. Les recherches sur site n'ont pas permis de résorber le problème et nous allons faire une demande de raccordement à EDF.

La journée prévue pour le nettoyage du terrain de Coti a été reportée par manque de matériel de débroussaillage.

Rapport financier:

Le président fait lecture du bilan financier.

Au niveau des recettes, 15 cotisations ont été enregistrées cette année + dons pour un montant total de 75 €.

Le montant total des ressources s'est donc élevé à 755 €.

Au niveau des dépenses, 384,29 € qui se décomposent principalement en factures EDF, la licence radioclub TK5KP, la cotisation au REF et les frais de tenue de compte.

Le bilan financier de l'année affiche donc un solde positif de 370,71 €.

Le CCP affiche un solde positif de 2027,40 € et celui du livret A de 4650,25 €.

Plusieurs propositions sont faites pour augmenter les recettes et diminuer les dépenses :

- faire paver l'utilisation de la station TK5KP aux visiteurs.
- augmenter la cotisation.

L'assemblée vote pour une augmentation à 40 € de la cotisation pour 2018 et les années futures.

Diplôme de Corse :

TK5NJ Alexandre nous fait un compte-rendu de l'activité du diplôme de la Corse.

2 diplômes ont été distribués en 2018. Le compte bancaire dédié au diplôme affiche un solde de +242,77 € et le compte Paypal de 39,70 €.

Relais et balises :

Le relais VHF TK5ZCF est arrêté depuis le mois de février à la suite de l'arrachement du câble électrique d'alimentation du site.

Toussaint TK1BI nous fait un exposé sur le réseau TKNet et de ses évolutions futures.

Une demande d'indicatif pour le relais D-STAR a été faite et l'indicatif obtenu est TK5ZBQ. Il est prêt et sera installé dés que possible sur le site de Coti-Chiavari.

Le nouveau relais analogique TKNet UHF prévu pour Corte est prêt à être installé et sera remis à TK1CX dans la semaine suivante pour installation sur site.

Maintenance des locaux :

Hormis le nettoyage du terrain de Coti, aucune autre maintenance n'a été effectuée cette année. Une vérification de l'état de l'étanchéité du toit à Coti est à faire ainsi que des travaux de débroussaillage et éventuellement l'installation du pylône autoportant.

Service QSL:

TK5NJ Alexandre nous rappelle le fonctionnement du service QSL. L'assistance le félicite pour le bon fonctionnement du service qui reçoit de 500 à 1000 cartes par mois.

Divers:

- Nous avons reçu une demande d'installation d'un récepteur ADS-B sur le site de Coti par François-Xavier qui est un responsable du réseau Virtual Radar Server World. Il nous fait un exposé sur ce service et le récepteur qu'il nous a fourni sera installé à Coti.
- Il a été décidé de participer coûte que coûte à la partie phonie du championnat de France 2019. Les dispositions seront prises à cet effet.
- TK5MO Dominique nous propose d'animer des réunions techniques une fois par mois. Une salle de réunion sera donc recherchée pour nous accueillir. Contact sera pris avec le Fablab qui pourrait être intéressé par nos réunions. Un mail sera envoyé à tous les membres pour connaître le nombre approximatif de participants à la première réunion programmée pour décembre avec la « compatibilité électro-magnétique » comme sujet.

Élection du conseil d'administration :

Tous les administrateurs sortants se représentant, il est donc procédé à l'élection du bureau et du président par un vote à mains levées. Le conseil d'administration est élu à l'unanimité, sa composition est donc établie comme suit :

TKONL Jean-François ORSONI TK1BI Toussaint OTTAVI TK5AE François MILANO TK5DG Raymond Villeneuve TK5EP Patrick EGLOFF élu président. TK5NJ Alexandre PELLEGRINETTI

Ainsi que le stipule le règlement intérieur, les membres du conseil d'administration se réuniront rapidement afin d'établir la constitution du nouveau bureau.

Le secrétaire de l'ARCS Toussaint OTTAVI Le président de l'ARCS Patrick EGLOFF